

AVIS DE CONCOURS**N° 2 MEL/PEL/ER**

Le service de l'économie rurale recrute un agent de vulgarisation vanille relevant de la 3e catégorie de la convention collective des agents non fonctionnaires de l'administration, affecté aux îles Marquises.

Conditions requises :

- être titulaire du brevet d'études professionnelles agricoles (BEPA) ;
- justifier de 5 ans de résidence sur le territoire.

Les candidats doivent se présenter au service du personnel et de la fonction publique — 2e étage — bâtiment administratif 1 — rue du Commandant Destremeau — Papeete — du lundi au vendredi de 8 H 00 à 11 H 30 et de 14 H 00 à 15 H 30.

Clôture des inscriptions : vendredi 29 août 1986 à 15 H 30.

Pour le ministre et par délégation :

*Le chef du service du personnel
et de la fonction publique,*

J-P. GALENON.

EN VENTE A L'IMPRIMERIE OFFICIELLE

(Liste non limitative)

**NOMENCLATURE GENERALE DES ACTES
PROFESSIONNELS**

des Médecins, Chirurgiens, Spécialistes,
Chirurgiens-Dentistes et Sages-Femmes
(Arrêté n° 200 AA/S du 29 janvier 1969)

Prix : 250 francs.

AFFICHE

sur les accidents du travail.

Prix : 15 francs.

AFFICHE

Avis portant interdiction de consommation de toutes
boissons alcoolisées.

Prix : 120 francs.

CODE DE LA MER

(en langue tahitienne)

Prix : 320 francs.